

Décembre 2016

BULLETIN MUNICIPAL THENIOUX



Dans ce numéro

Le mot du Maire.....	2
Commission travaux.....	3
Commission finances.....	4
Informations municipales..	5
Du côté des associations....	6
à 27	
Numéros d'urgence	28
Etat civil.....	28

Crédit photo couverture: Thierry MARTROU - Cafeine



Le Maire,
les Adjoints,
le Conseil Municipal
et les
employés communaux
seraient honorés
de votre présence lors
de la cérémonie des
vœux qui aura lieu
**le samedi 14 janvier
2017
au Foyer Rural
à 11 heures.**



Le mot du Maire

Les finances des petites communes sont fragilisées par des obligations d'aménagements qui sont certes nécessaires mais jamais compensées par l'Etat (normes draconiennes et sans cesse différentes pour l'accessibilité des bâtiments ou la sécurité des écoles) Le transfert de dépenses nouvelles (nouvelles activités périscolaires) grève également le budget. Parallèlement les dotations qui permettent aux communes de vivre diminuent fortement (moins 25 000 € pour Thénioux en 3 ans).

Les communautés de communes prennent de plus en plus de compétences aux communes : la commune de Thénioux a été obligée de transférer l'année dernière l'éclairage public, la voirie communale, les installations sportives. La loi de nouvelle organisation des territoires (loi Notre) imposera dès 2020 à transférer les compétences eau potable et assainissement collectif aux communautés de commune. Ce sera la disparition du syndicat d'adduction en eau potable de Méry-Thénioux, c'est à dire la disparition de la gestion de proximité ! L'urbanisme va aussi intégrer bientôt le giron intercommunal avec l'obligation de rédiger des plans locaux d'urbanisme intercommunaux qui, en conformité avec les nouvelles lois, limiteront de manière drastique la possibilité de construire dans nos villages. Le maire n'aura plus qu'à signer des documents qui ne seront pas l'émanation du conseil municipal !

Pourtant, le conseil municipal essaie de gérer au mieux le peu de ressources qui lui restent sans augmenter les impôts (pas d'augmentation depuis 4 ans).

Plus de 30 000 € d'annuité d'emprunt ne seront plus à payer en 2017, ce qui va nous permettre, malgré la baisse des dotations d'état annoncée entre 4 et 7 %, d'envisager des gros travaux.

Malgré un environnement défavorable, nos petites communes restent dynamiques grâce à des élus dynamiques, mais aussi grâce à la vie associative intense.

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement !

Je souhaite à toutes et tous une bonne année 2017.

Le Maire,
Paul PIÉTU

Commission voirie et travaux

L'année 2016 a vu de nombreux travaux sur la commune, travaux qui ont mobilisé pour certains beaucoup de financement. Le carrefour de l'entrée de l'usine Bernardy sur la D 2076 a été réalisé pour la sécurité des usagers de la route. Il a été cofinancé par le Conseil Départemental, la Communauté de Commune et l'entreprise.

Des travaux ont été effectués sur les lignes électriques : route de Godard et de la Chapelle, remplacement des lignes électriques à fils nus par des câbles isolés, l'élagage des arbres auprès des lignes aériennes qui pouvaient entraîner des ruptures de câbles par des forts vents est terminé. Ces travaux sont financés par le SDE (Syndicat Départemental de l'Énergie) et par ERDF.

La rénovation de l'éclairage public a été entreprise. La plupart des points d'éclairages vétustes sont remplacés par des installations plus économiques et plus performantes. Ces travaux sont financés par la communauté de commune et par le SDE. Les entrées et sorties des écoles ont été sécurisées par la pose de deux radars pédagogiques et par la peinture du passage pour piéton. Ces travaux ont été financés par la commune et réalisés en régie par les employés communaux et des bénévoles : *Merci à l'entreprise Millet pour le prêt des feux tricolores qui ont assuré la sécurité.*

Des travaux d'aménagement ont été effectués dans les classes en régie : confection de placards, nettoyage et réparation de gouttières, entretien de la cour.

Une passerelle confectionnée par Marcel CHESNEAU et par les employés a été installée pour passer le contre fossé du canal à la Gaîté. *Un grand merci à Marcel et à nos employés.*

Sur les routes communales, des buses ont été curées pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Le débroussaillage des chemins ruraux et le passage de l'épaveuse sur le bord des routes sont en cours. La commune a été fleurie par les employés.

Outre les travaux courants d'entretien, l'année 2017 devrait voir la réalisation de travaux importants à l'école. La création de faux plafonds permettra une meilleure isolation des bâtiments et la rénovation de l'éclairage améliorera la qualité visuelle.

Pour la commission travaux
Alain SOBLAHOVSKY

Commission voirie et travaux

Maire adjoint chargé de la commission :

M.SOBLAHOVSKY Alain

Membres :

Messieurs CHESNEAU Marcel, BLANCHET Fabien, HAELEWYN Cyril, LOUAT Bruno, LEFEVRE Audric

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr



Passerelle sur le contre fossé du canal



Radars pédagogiques devant l'école

Commission finances

Maire adjoint chargée de la commission :

Mme PIÉTU Delphine

Membres :

Mme BLANCHARD Sophie,
Messieurs GAUTRAT Gilles,
CHESNEAU Marcel,
BLANCHET Fabien,
SOBLAHOVSKY Alain

Contact:

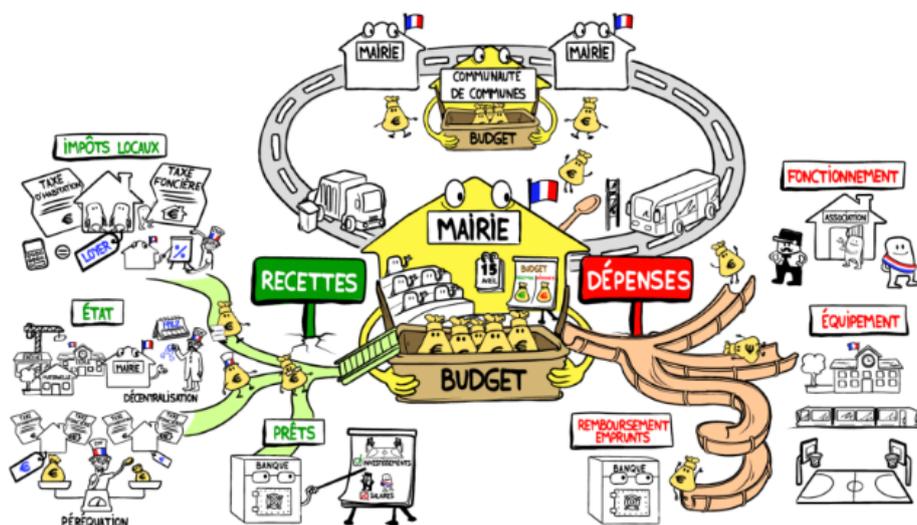
 mairie.thenioux@orange.fr

Nous travaillons de plus en plus avec la communauté de communes dont les compétences s'élargissent (voirie, éclairage, tourisme...) Le projet de canal à vélo devrait voir le jour dans les années qui viennent et donner à notre commune de nouveaux aménagements le long du canal. L'installation de la fibre est également à l'étude pour notre territoire.

Nous rappelons aux associations qu'elles peuvent faire une demande de subvention (formulaire en mairie) afin que nous les accompagnions sur des projets précis.

Commission finances

La commune gère 3 budgets distincts tous équilibrés en recettes et dépenses: le budget de fonctionnement (426 964,16 euros) le budget investissement (108 402,80 euros) et le budget assainissement (40 000 euros).



<http://dessinemoleco.com/lelaboration-du-budget-dune-commune/>

La maîtrise contrainte de nos dépenses est un exercice imposé par la baisse des dotations d'état seules ressources des communes avec les impôts locaux. Ces derniers n'ont pas augmenté depuis plus de 4 ans et seule une augmentation importante du taux nous permettrait d'augmenter nos ressources, ce que nous ne souhaitons pas. En bref, nos charges augmentent (gaz, électricité, dépenses d'entretien...) alors que nos recettes diminuent. Malgré ces restrictions financières, nous persistons à élaborer des projets et à construire l'avenir. 2017 va être une année durant laquelle nous pourrions « souffler un peu ». L'emprunt contracté pour la construction du foyer rural est arrivé à son terme en septembre 2016 (l'annuité était de 22 000 euros). Notre taux d'endettement va baisser.

Ainsi, la commission travaux prévoit de faire d'importants travaux à l'école durant l'été 2017 sans recours à l'emprunt. Le rabaissement des plafonds dans les trois classes et l'installation d'un éclairage par LED devraient permettre de faire des économies d'énergie substantielles. La peinture de la classe maternelle (seule classe non rénovée depuis 1982) apportera un peu de fraîcheur aux locaux.

Nous ne connaissons actuellement pas la hauteur des dotations de l'Etat pour 2017 (diminution programmée entre moins 4 et moins 7% selon les communes). L'élaboration du budget sera de nouveau une gymnastique difficile. Nous nous efforcerons, dans la mesure de nos possibilités, de réaliser les investissements nécessaires au bien vivre de chacun.

Pour la commission finances
Delphine PIÉTU

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'école

En septembre 2016 l'école de Thénieux c'est : **67 élèves** répartis dans 3 classes:

- cycle des apprentissages premiers (cycle 1) 22 élèves :
1 tout petit, 6 petits, 5 moyens et 10 grands
- cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) 20 élèves :
9 CP, 11 CE1
- cycle des apprentissages fondamentaux et des approfondissements (cycle 2 et 3) 25 élèves :
8 CE2, 8 CM1, 9 CM2
- * Une bibliothèque dans chaque classe
- * Un tableau blanc interactif mobile (TBI) commun aux 3 classes
1 ordinateur fixe dans chaque classe
- * 2 ordinateurs portables 15 pouces
- * 12 ordinateurs portables 10 pouces en réseau
- * 1 photocopieuse couleur

Heures d'ouverture:

8h20– 11h30 et 13h-15h15

Accueil avant et après la classe: 7h30 - 8h20 et 15h15 -18h

NAP: lundi et vendredi 15h15 -16h15

L'école...

Trois enseignants:

Mme PIÉTU Delphine
(maternelle et direction)
M. RIOU Julien (CP,CE1)
Mme SELIER Vanessa
(CE2, CM1,CM2)

Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles):

Mme KNECHT Christina

Une AVS (Assistante Vie Scolaire):

Mme LAKOUISSI Fatima

Un agent d'entretien:

Mme DOUARD Ginette

Une cantinière et animatrice accueil avant et après

la classe:

Mme DEMAJEAN Nelly

*Madame Françoise VEILLAT (ATSEM) a pris sa retraite en septembre 2016 (voir article page 11)
Madame Christina KNECHT, titulaire du diplôme d'ATSEM a pris le relais*



Mme Christina KNECHT
nouvelle ATSEM

Contact:

Ecole Primaire Publique
51 route de Tours
18100 THÉNIOUX
☎ 02 48 52 02 39

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'accueil avant et après la classe

Deux animatrices:

Mme KNECHT Christina
(le matin)

Mme DEMAJEAN Nelly
(le soir)

Directrice:

Mme PIÉTU Delphine

Contact:

 ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture:

7h30-8h20 et 15h15-18h00

Aucune inscription n'est
nécessaire il suffit de prévenir
les enseignants le matin.

L'accueil avant et après la classe

L'accueil avant et après la classe est un service proposé par la mairie aux familles dont les enfants fréquentent l'école.

Le personnel est géré par la mairie ainsi que les locaux. L'association des amis de l'école section accueil gère la facturation aux familles, les achats de matériel pédagogique et les goûters.

Lors de cet accueil les animatrices proposent des activités variées : jeux extérieurs, jeux de plateau, activités manuelles...

L'accueil avant et après la classe est un service agréé par DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Cher) et par la PMI (Protection Maternelle Infantile (Conseil Départemental)) A ce titre l'association reçoit les prestations journalières de la CAF du Cher.

La facturation au famille se fait en fin de mois selon le barème suivant (révisable lors de l'assemblée générale de l'association chaque année) :

Quotient familial (CAF) inférieur à 335

Prix du forfait matin: 1.15 €

Prix du forfait soir: 1.65 € avec goûter

Prix du forfait soir sans goûter (de 15h15 à 16h): 1€

Prix du forfait journée: 2.35 €

Quotient familial (CAF) compris entre 335 et 581

Prix du forfait matin: 1.20 €

Prix du forfait soir: 1.70 € avec goûter

Prix du forfait soir sans goûter (de 15h15 à 16h): 1€

Prix du forfait journée: 2.40 €

Quotient familial (CAF) supérieur à 581

Prix du forfait matin: 1.25 €

Prix du forfait soir: 1.75 € avec goûter

Prix du forfait soir sans goûter (de 15h15 à 16h): 1€

Prix du forfait journée: 2.45 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est un service géré conjointement par la mairie et l'association du restaurant scolaire. La mairie gère le personnel et les bâtiments alors que l'association s'occupe de la composition des menus (qui tournent sur huit semaines) de la facturation aux familles et des achats. Dans la mesure du possible les produits en circuit court sont privilégiés ainsi la viande est quelques fois achetée chez M. Haelewyn de Thénieux qui propose en plus une viande certifiée bio.

Les repas sont préparés sur place par Mme Nelly DEMAJEAN, cuisinière. Elle est aidée par Mme Ginette DOUARD (service et vaisselle) mais aussi par Mme Christina KNECHT (service uniquement). Les enseignants déjeunent avec les enfants et assurent la surveillance des repas et de la pause après déjeuner.

- **Prix d'un repas pour un enfant : 2.65 €**
- **Prix d'un repas pour deux enfants de la même famille: 2.60€**
- **Prix d'un repas pour trois enfants (ou plus) de la même famille: 2.55 €**

Les prix sont révisibles chaque année lors de l'assemblée générale de l'association.

La facturation se fait en fin de mois.

Le restaurant scolaire

Deux services sont organisés chaque jour :

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire

Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.

📞 02 48 51 49 98

*Le restaurant scolaire fournit également l'école de Saint Georges sur la Prée (liaison chaude)
Plus de 110 repas sont donc préparés sur place chaque jour.*



*Mesdames Nelly DEMAJEAN et
Ginette DOUARD en cuisine...*



INFORMATIONS MUNICIPALES

Les menus du restaurant scolaire

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
1 ^{ère} semaine	Salade verte/maïs Hachis Parmentier Plateau de Fromage Liégeois	Sardines Steak haché Petits pois carottes Plateau de Fromage Fruit	Crudités Blanquette de veau ou Veau marengo Riz Plateau de Fromage Mousse au chocolat	Quiche Filet meunière Poêlée de légumes et pommes de terre Plateau de Fromage Compote
2 ^{ème} semaine	Salade au thon ou salade piémontaise Rôti de porc Haricots verts Plateau de Fromage Pâtisserie	Salade lyonnaise Poulet Frites Yaourts aromatisés	Crudités ou potage Couscous (saucisses merguez ou boulettes) Plateau de Fromage Fruit	Crudités Poisson beurre blanc Coquillettes Plateau de Fromages Salade de fruits ou Compote
3 ^{ème} semaine	Crudités ou Potage Boeuf bourguignon Pommes de terre Plateau de Fromage Fruit	Bouchée à la reine Omelette aux lardons ou au gruyère Salade Plateau de Fromage Sorbet	Salade strasbourgeoise Escalope à la crème Epinards Salade de fruits	Salade verte Riz cantonais au poulet Plateau de Fromage Mousse au chocolat
4 ^{ème} semaine	Salade gourmande Steak haché Purée P.de T, carottes Crème dessert	Crudités Rôti de veau Lentilles Plateau de Fromage Fruits au sirop et coulis de chocolat	Salade ou Potage Tagliatelles à la carbonara Plateau de Fromage Fruit	Charcuterie Poisson frit citron Chou fleur et pommes de terre gratinés Pâtisserie
5 ^{ème} semaine	Crudités ou Potage Chili con carné Riz Plateau de Fromage Fruits	Oufs mayonnaise Poulet Haricots verts Petits suisses	Crudités Paupiettes Frites Plateau de Fromage Glacé	Crudités ou potage Croquettes de poisson Riz Yaourt aux fruits
6 ^{ème} semaine	Crudités Choucroute ou boulettes de boeuf sauce tomate semoule Iles flottantes & gâteaux secs	Salade gourmande Quenelles & pâtes gratinées / Saucisses & haricots blancs Plateau de Fromage Fruit	Charcuterie Pot au feu & ses légumes Plateau de Fromage Compote	Crudités sauce à la crème Pizza ou feuilleté ou quiche Salade verte Fromage blanc
7 ^{ème} semaine	Crudités Jambon cuit Gratin dauphinois Plateau de Fromage Fruit	Salade de tomates et thon Potée & ses légumes ou rougail saucisse & riz Plateau de Fromage Pâtisserie	Salade au surimi Spaghetti à la bolognaise Plateau de Fromage Compote	Crudités Poisson frit Poêlée de légumes et pommes de terre Plateau de Fromage Mousse au chocolat
8 ^{ème} semaine	Crudités Sauté de dinde Epinards et macaroni Crème dessert	Crudités Poule au riz ou Tomates farcies & riz Plateau de Fromage Fruit	Taboulé Boeuf aux carottes Plateau de Fromage Compote	Charcuterie Raviolis ou Lasagnes Salade verte Plateau de Fromage Glacé

La septième semaine commence le lundi 12 décembre 2016.
Un repas de Noël est proposé dans la dernière semaine de décembre.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des vacances scolaires

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

	zone A	zone B	zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	mercredi 31 août 2016		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	jeudi 1 ^{er} septembre 2016		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 18 février 2017 Reprise des cours : lundi 4 mars 2017	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017	Fin des cours : samedi 4 février 2017 Reprise des cours : lundi 20 février 2017
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 15 avril 2017 Reprise des cours : mardi 2 mai 2017	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017	Fin des cours : samedi 1 ^{er} avril 2017 Reprise des cours : mardi 18 avril 2017
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017		

Thénioux est en zone B

Cette année, toutes les personnes ayant connu 1951 sont conviées au repas annuel offert par le CCAS

A retenir...

Le Comité Communal d'Action Sociale recevra, au foyer rural, le 18 mars prochain toutes les personnes ayant connu 1951 pour le repas annuel. (renseignements en mairie)

Le samedi 27 mai, le Comité Communal d'Action Sociale offrira à tous les habitants un apéritif au foyer rural pour fêter les mamans.

La Municipalité, la FNACA et les Anciens Combattants vous convient aux cérémonies commémoratives des :

- 19 mars 1962
- 8 mai 1945
- 11 novembre 1918

Place de la mairie (monument aux morts).

Le centre de loisirs de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry (pôle rural)

Renseignements et inscriptions :

Communauté de Communes
Vierzon Sologne Berry
Service Enfance et Jeunesse
37, rue du haut bourg
18310 Genouilly

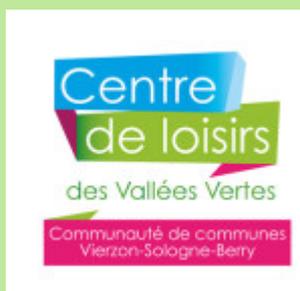
☎ 02 48 52 96 41

Fax : 02 48 52 96 42

✉ centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Retrouvez tous les renseignements que vous cherchez (horaires des navettes, tarifs, activités durant les vacances...) sur le site de la communauté de communes:

<http://www.cc-vierzon.fr/enfance-jeunesse/centre-de-loisirs-de-vallees-vertes/>



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le centre de loisirs des vallées vertes

Le centre de loisirs des Vallées Vertes est basé à Genouilly et accueille les enfants de 3 à 15 ans.

Ouvertures 2016-2017

Les mercredis :

du 7 septembre au 14 décembre et du 4 janvier au 5 juillet (hors vacances scolaires)

Petites vacances :

Automne : du 20 octobre au 2 novembre (fermeture le 31)

Fermeture du Centre de loisirs à Noël

Hiver : du 13 février au 24 février

Printemps : du 10 avril au 21 avril

(pour les activités et séjours à thème (ski...) informations sur : <http://www.cc-vierzon.fr/enfance-jeunesse/centre-de-loisirs-de-vallees-vertes/>)

Activités jeunesse:

Pour la seconde année, l'Espace jeunes a ouvert ses portes début septembre:

Les mercredis de 15 heures à 18 heures et les vendredis de 18 heures 30 à 20 heures 30.

Une navette gratuite sur demande la veille est proposée pour se rendre à ces accueils. De nombreuses activités sont possibles : jeux vidéo, babyfoot, billard, jeux de société, utilisation encadrée d'internet...

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont organisées par la direction du centre de loisirs des vallées vertes.

Les directeurs recrutent les animateurs diplômés qui interviennent sur les écoles du pôle rural. La communauté de communes facture ensuite ce service aux communes concernées. Pour Thénieux, cela représente une dépense de plus de 4000 euros par an.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Françoise prend sa retraite...

C'est avec beaucoup d'émotion que Françoise a fêté son départ en retraite le 1er juillet dernier dans la cour de l'école. Elle avait été recrutée en 1982 lors de la création de l'école maternelle.

Depuis, elle a accompagné aux côtés des enseignants de nombreux enfants de la commune parfois eux-mêmes parents aujourd'hui.

Les élèves de l'école lui ont entonné une chanson créée pour l'occasion devant de nombreux parents, des élus, des enseignants et des anciens élèves.

Pour la remercier de sa patience, de sa gentillesse, de son professionnalisme une cagnotte a été organisée au sein du village. Françoise pourra partir en voyage aux côtés de Gilles son époux vers une destination qu'elle choisira.

Les enfants, les enseignants, le Maire, le conseil municipal et les employés communaux la remercient encore une fois chaleureusement et lui souhaitent de très jolis moments choisis.

Un choix difficile...

Le remplacement de Mme VEILLAT a été un exercice difficile pour le conseil municipal. Une commission recrutement a été constituée dès janvier dernier afin d'étudier les nombreuses candidatures de personnes du village et des environs. Après renseignement auprès des organismes compétents sur les détails techniques, le conseil municipal a souhaité que le poste soit occupé par un ou une titulaire du diplôme d'ATSEM. Une seule candidate le possédait. Après discussions et entretiens Mme KNECHT a été embauchée.

*Madame Françoise VEILLAT (ATSEM) a pris sa retraite en septembre 2016,
Madame Christina KNECHT, titulaire du diplôme d'ATSEM a pris le relais.
Nous lui souhaitons bienvenue.*

THÉNIoux

Françoise a été mise à l'honneur

Tous étaient là vendredi. Anciens élèves, parents, collègues et élus se sont retrouvés dans la cour de l'école pour fêter Françoise Veillat qui va prendre sa retraite cette semaine, après trente-quatre années en tant qu'Atsem (*) auprès des plus petits.

« J'aurais bien continué encore ! », a-t-elle assuré avec une émotion peu cachée. Très appréciée de tous, elle va quitter la classe des maternelles ; la garderie où elle accueillait, avec le sourire, tous les élèves dès le matin ; la cantine, où elle veillait sur le bon appétit de chacun. Mais ce dont elle se souvient, c'est aussi de ses trente-quatre voyages scolaires de Péronne à l'Atlantique.

Pour la remercier, une cagnotte a été organisée par la directrice, Delphine Piétu, grâce à laquelle elle



ACTION. Même le jour de sa fête, Françoise s'est affairée.

pourra partir vers la destination de son choix en compagnie de son mari.

Si elle a su si bien s'occuper des élèves toute sa carrière, elle se penchera maintenant sur son petit-fils Alexis, ses enfants, son mari et ses amis du village. ■

(*) Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.



Madame Françoise VEILLAT, (émue!!!) au milieu des enfants de l'école lors de son départ en retraite le 1er juillet 2016.

Même la presse était présente!
(Le Berry Républicain juillet 2016)



Toutes vos démarches administratives sont en ligne

<https://www.service-public.fr/>
(Site officiel de l'administration française)

INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscription sur les listes électorales

En 2017 auront lieu plusieurs élections importantes dans notre pays.

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Les demandes d'inscriptions seront reçues à la mairie jusqu'au 30 décembre inclus. Une permanence sera également assurée le 31 décembre de 9h00 à 11h00 en mairie, après il sera trop tard !

Si vous avez changé de domicile, vous devez vous inscrire. Les jeunes ayant atteint 18 ans sont inscrits d'office. Cependant, s'ils ont déménagé, ils doivent faire une démarche volontaire auprès de la mairie.

Pour s'inscrire, il faut aller à la mairie avec :

- Une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an prouvant la nationalité française.
- Un justificatif de domicile dans la commune.

Remerciements

Madame et Monsieur DURAND, qui gèrent le magasin Utile de Châtres sur Cher ont offert à la commune les magnifiques chrysanthèmes qui complètent ceux cultivés par David l'employé communal et qui décorent le centre bourg. Qu'ils en soient ici remerciés.

Des artisans s'installent...

M. Eric BLONDEL-ESP AUTO, 1bis chemin de la Bourrellerie Thénioux
Tel : 06.76.68.61.10
Mécanique auto : Réparations, entretien, diagnostic...

M. David COSTARGENT, 13 chemin de Bois Brun Thénioux
Tel : 06.23.81.69.48
Electricité générale, rénovation, neuf, dépannage

M. Eric ROUSSEAU, 7 chemin de la Chapelle Thénioux
Tel : 02.48.71.18.19 ou 06.63.70.18.19
Entretien chaudières, ramonage, plomberie

Mme Gaëlle CHOVEAU Les Forges Thénioux
Tel : 06.58.63.85.06
Cours d'anglais et de français (tous niveaux)

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mes démarches pour...

Une carte d'identité :

Elle est gratuite, valable 10 ans pour les enfants et 15 ans pour les adultes. La mairie peut traiter la demande. Elle vous fournira le formulaire à remplir et procèdera à la prise des empreintes digitales.

Documents à fournir :

- Deux photos d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm face tête nue.
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, GDF, quittance de loyer...) ou attestation de l'hébergeur
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation ou votre livret de famille
Si vous êtes nés à l'étranger ou de parents étrangers, vous devez fournir une pièce prouvant votre nationalité (décret de naturalisation ou certificat de naturalisation)
- Votre ancienne carte d'identité périmée ou à rectifier
- En cas de vol ou de perte, la déclaration établie par la gendarmerie ou la mairie et un timbre fiscal de 25 €.

Une autorisation de sortie du territoire :

Actuellement, un enfant mineur – accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour un pays de l'Union européenne ou de l'espace Schengen) soit son passeport (éventuellement accompagné d'un visa)

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, le Maroc ou la Suisse peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

A partir du 15 janvier 2017 l'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Un passeport :

Il est valable 10 ans et coûte 86 € (timbre fiscal). Vous devez vous adresser **à la mairie de Vierzon** pour une prise de rendez-vous.

Documents à fournir :

- 2 photos d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm face tête nue.
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, GDF, quittance de loyer...)
- 1 extrait d'acte de naissance, votre livret de famille (formulaire complet)

Toutes vos démarches administratives sont en ligne

<https://www.service-public.fr/>

(Site officiel de l'administration française)

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 sera rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Pour vous aider...

L'association d'aide et de service à domicile FACILAVIE peut vous accompagner au domicile et vous aider au quotidien.

N'hésitez pas à les contacter.

☎ 02 48 23 06 77



L'EHPAD Georges DAUDU de Châtres sur Cher organise un portage de repas à domicile. Pour tout renseignement:

EHPAD Georges DAUDU

Chemin des Varennes
41320 Châtres sur Cher

☎ 02 54 98 16 16

INFORMATIONS MUNICIPALES

Huit débitmètres ont été installés sur la commune pour éviter les fuites

Le maire et président du Syndicat d'eau de Thénioux\Méry, Paul Piétu a reçu, jeudi, les élus et une délégation de l'entreprise Veolia dont le responsable de service, Marc Poubeau, pour donner le point final aux travaux d'installation de huit débitmètres sur le réseau de distribution d'eau potable. Une fuite importante, en 2014, avait sonné l'alarme car sa détection avait été ardue.

700 abonnés

Deux débitmètres avaient été installés dans un premier temps par l'entreprise qui en a installé six autres afin de couvrir l'ensemble des canalisations

pour tenter de retrouver le rendement d'origine de 87 % afin d'éviter le gaspillage de l'eau dû à des fuites parfois à peine perceptibles.

Les travaux entrepris ont coûté 130.000 , subventionnés à 70 % par l'Agence de l'eau.

Ce groupement est maintenant le mieux pourvu en appareils. Il représente soixante-six kilomètres de canalisations et est relié au territoire de Vierzon. Il alimente en eau potable près de sept cents abonnés. Le château d'eau, situé à Méry-sur-Cher, est pourvu d'une station de déferrisation avec filtres à sable.

Le débitmètre est une sorte de gros tube avec une bobine alimentée par une pile ou une ligne EDF. Il est relié à une armoire électronique. Grâce à ce procédé, un enregistrement continu du passage de l'eau est effectué et traduit aux services de Veolia Vierzon sous forme de graphiques.

La lecture des résultats devient aisée et permet de détecter n'importe quelle fuite sur le secteur et de remédier au plus vite à sa réparation sans surcoût pour les habitants dans la mesure où tout est pris en charge dans le prix de l'eau.

Publié le 19/11/2016



Marc Poubeau a donné les explications aux élus devant l'armoire électronique située près du monument des passeurs. © HERON-FAUCHEUX Dominique

Article paru dans le Berry Républicain du 19 novembre 2016

http://www.leberry.fr/thenioux/2016/11/19/huit-debitmetres-pour-eviter-les-fuites_12159408.html

Dominique HÉRON-FAUCHEUX

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'entretien des cours d'eau

Suite aux inondations du mois de juin, il est intéressant de rappeler les règles d'entretien des cours d'eau.

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du code civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Chaque propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toute nuisance en amont et en aval. Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans le souci de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (article L215 du code de l'environnement).

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau se doit aussi d'entretenir la végétation afin de garantir la sécurité et la salubrité des cours d'eau. L'entretien doit surtout consister à éliminer les arbres et branches tombés dans la rivière et susceptibles de gêner l'écoulement des eaux. Il convient également de maintenir un équilibre «ombre et lumière» afin d'assurer une vie aquatique sur tout le linéaire.

L'utilisation de produits phytosanitaires dans les fossés ou au bord des cours d'eau est strictement interdite.

Un peu d'histoire...

Tannay fut le premier nom connu donné par les gaulois, puis suivirent tanalagio (domaine des chênes). En effet tan en gaulois signifie chêne et logio est la forme romane pour locus (lieu, domaine). Ensuite vinrent Tanagilo vers l'an mille, Tenoilha au XIIème siècle, Tenuel en 1210 Thénéo en 1475, Théniou en 1601. Au XIXème siècle on rajouta un s et ce n'est qu'au début du XXème siècle que Thénioux prit son orthographe actuelle.

La Maison de l'Oasis

La **Maison de l'Oasis** se déplace à Thénioux au foyer rural (dates en mairie) pour des moments:

- de rencontre pour tous les enfants, de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte familial (parent, grands-parents, assistante maternelle...). Les futurs parents sont les bienvenus.
- En accès libre, sans inscription préalable, gratuit et confidentiel. Des professionnelles de la petite enfance et de la famille sont présentes pendant ces temps de rencontre.

Itinérance financée par la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Le CRAC

Le CRAC

Présidente:

Mme HUGUET Sylvie

☎ 06 64 76 26 96

✉ sylvie.thenioux@orange.fr

Vice -Présidente :

Mme PIETU Delphine

Secrétaire :

Mme PORTE Raymonde

Secrétaire adjointe :

Mme LAURENT Christiane

Trésorière : Mme FORICHON

Michèle

Trésorier adjoint :

M. GAUTRAT Gilles



Deuxième brocante



La retraite aux flambeaux rassemble petits et grands



Le conteur: M. Léandre BOIZEAU

Le C.R.A.C. poursuit son but : favoriser les animations de loisirs et de culture dans la commune.

Autour de moi, plusieurs personnes ayant l'envie de faire vivre le village s'activent afin que subsistent les manifestations prévues. Je remercie toutes ces personnes.

5^{ème} carnaval

Les enfants déguisés ont défilé dans les rues du village sonnant aux portes et ce sont des kilos de friandises qui leur ont été offerts et qu'ils ont pu partager en dégustant des gâteaux en arrivant au Foyer Rural. Merci à toutes les personnes qui ont offert les friandises.



2^{ème} brocante

La brocante s'est déroulée sous un soleil bien présent, une vingtaine d'exposants sont venus s'installer sur la place et dans la salle du Foyer Rural. Visiteurs et exposants ont été ravis de cette journée.

La journée de la fête nationale

La soirée a débuté avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivi d'un repas champêtre organisé par l'Auberge de la Coquelle.

Les enfants et parents ont reçu des lampions pour effectuer la retraite aux flambeaux avant que le public puisse apprécier le feu d'artifice. La soirée s'est terminée fort tard sur la piste de danse au son de la musique du DJ GIGI.



Thanalogies

Nous avons fini notre année avec un repas /spectacle le 19 novembre avec une centaine de spectateurs. Je remercie les responsables des associations d'avoir pu réunir leurs membres pour venir passer une soirée conviviale avec le conteur berrichon Léandre BOIZEAU suivi de Vincent FAUCHEUX chanteur qui a interprété des textes de Jean Ferrat ainsi que ses propres chansons.

Moments de rires et de détente pour une soirée d'une grande qualité : le public a été très satisfait des deux prestations.

La présidente
Sylvie HUGUET

Le chanteur: M. Vincent FAUCHEUX
Accompagné de ses musiciens.



Calendrier des manifestations du CRAC

- **Samedi 1er avril 2017:** Carnaval
- **Dimanche 14 mai 2017:** brocante
- **Mercredi 19 mars 2017:** cérémonie commémorative (avec la mairie)
- **Lundi 8 mai 2017:** cérémonie commémorative (avec la mairie)
- **Du 2 au 11 juin:** Salon Amat'arts
- **Jeudi 13 juillet 2017:** Fête Nationale
- **Samedi 11 novembre 2017:** cérémonie commémorative (avec la Mairie)
- **17.18.19 novembre 2017:** Thanalogies

CRAC : club de fils en aiguilles

Venez nous rejoindre dans un cadre chaleureux et sympathique! Au programme: dentelle au fuseau et broderie.

Que vous soyez expérimentée ou débutante venez partager notre passion!

***Rendez-vous tous les jeudis de 14 heures à 20 heures
salle du CRAC (PN 148)***

Le chant des champs

Voici maintenant 6 ans que notre ensemble vocal existe. Nous défendons la langue française et les chants traditionnels qui font partie du patrimoine culturel de notre pays. Nous prenons grand plaisir à les découvrir et à vous les faire connaître.

Si vous avez le désir de nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter. Deux concerts sont programmés:

- **20 mai 2017 :** concert
- **17 décembre 2017 :** concert de Noël à l'église de Thénieux

Nous sommes dirigés par notre chef de cœur Monsieur Dominique GUILLON.

***Rendez-vous tous les lundis de 14 heures 30 à
16 heures 30 au foyer rural***

Contact:

Mme COILLARD Brigitte

✉ coillardbrigitte@hotmail.fr

Président:

M. FERRANDIZ Ferdinand

☎ 02 48 71 48 96

Vice -Président:

M. MILLET André

☎ 06 82 55 30 31

Secrétaire :

M. MILLET André

☎ 06 82 55 30 31

Trésorière :

Mme FORICHON Michèle

☎ 02 48 71 34 74



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Les Amis de l'École

L'association des Amis de l'école organise des manifestations dont les bénéfiques permettent d'organiser des activités pour les enfants de l'école. Ainsi, tout au long de l'année pendant ou hors du temps scolaire les élèves vont au cinéma, voir des spectacles font des sorties sportives et culturelles. L'association a des relations privilégiées avec le père Noël qui apporte chaque année des cadeaux et offre un spectacle aux petits et aux grands.

Cette année les élèves se rendront au Mont Saint Michel durant 5 jours, au programme: découverte de la baie, pêche à pieds, char à voile et surtout plein de souvenirs et de choses à découvrir. Ce séjour va coûter un peu plus de 20000 euros pour les 58 élèves participant et seulement 100 euros (par enfant) à la charge des familles. Nous allons solliciter le Conseil Départemental, la Communauté de Communes et divers organismes mais resteront à la charge de l'association 12000 euros ! Nous comptons sur vous pour faire bon accueil à nos divers manifestations (vente de calendriers, de chocolats...) afin de ne pas rogner sur les autres sorties.

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de quelques bénévoles, pour la plupart en activité et des enseignants, que cette association existe.

Même si vous avez peu de temps, que vous soyez parents, grands-parents ou autre n'hésitez pas à nous rejoindre !

Si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez le faire en communiquant sur nos ventes et nos manifestations auprès de votre famille et amis..... N'hésitez pas à nous contacter.

Merci de l'aide que vous pourrez apporter.

La Présidente
Emmanuelle Boursset

Les Amis de l'école

Présidente:

Mme BOURSET Emmanuelle

Vice présidente:

Mme NOUAILLE Stéphanie

Trésorier:

M. GIRARDEAU Gérald

Trésorier adjoint chargé de la gestion de l'accueil avant et après la classe:

M. BOURSET Fabien

Secrétaire:

Mme PIETU Delphine

Contact:

✉ manue.fabien@hotmail.fr



Sortie au château de Valençay
(financement amis de l'école)

Calendrier des manifestations de l'association des Amis de l'école

- **Mercredi 11 janvier 2016** : concours de belote individuel
- **Samedi 28 janvier 2017** : soirée repas à thème
- **Samedi 11 mars 2017** : concours de belote par équipe
- **Dimanche 26 mars 2017** : brocante
- **Mercredi 26 avril 2017** : concours de belote individuel
- **Mercredi 10 mai 2017** : concours de belote individuel
- **Mardi 20 juin 2017** : kermesse
- **Vendredi 7 juillet 2017** : pique-nique à la plage
- **Octobre novembre 2017** : vente de chocolats de Noël
- **Mercredi 18 octobre 2017** : concours de belote individuel
- **Mercredi 15 novembre 2017** : concours de belote individuel
- **Décembre 2017** : Vente de calendriers et de grilles de Noël
- **Samedi 9 décembre 2017** : concours de belote par équipe
- **Vendredi 22 décembre 2017** : fête et spectacle de Noël



Devant les grottes de Blanot (71) lors du séjour à Péronne mai 2016

Les élèves de l'école ont la possibilité de partir en voyage scolaire durant 5 jours chaque année de la moyenne section au CM2 pour un coût de 100 euros (sur 330 euros de coût réel)

L'accueil avant et après la classe

L'association des Amis de l'école section accueil gère les achats liés à l'accueil des enfants avant et après la classe (goûters et matériel pédagogique). Elle gère également la facturation aux familles. Le personnel et les locaux sont, eux, financés par la mairie.

Ce service aux familles est comme le restaurant scolaire un service co-géré par une association et la mairie.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Club des Aînés ruraux

Génération mouvement...

Le club des aînés ruraux est une association loi 1901 qui combat la solitude et l'ennui. Nous sommes heureux de constater que les Thanalogiens ignorent ceci, sinon notre club serait beaucoup plus fréquenté !

Le club fonctionne tous les 15 jours, le mardi au foyer rural de 14 à 18 heures. Il y a 25 ans, lorsque j'ai commencé à le fréquenter, le club était une vraie ruche. Tout le monde ne jouait pas à la belote, non, l'une avait son tricot, l'autre son ouvrage, ses magazines, ses recettes de cuisine, de jardinage...

Tout cela se passait dans la bonne humeur, mais les meilleurs moments, c'était quand les anciens racontaient leur jeunesse : « Tu te souviens quand on allait danser à trois sur un vélo, une fille sur le porte bagage, une autre sur le cadre et le garçon pédalait !!! Heureusement que ce n'était pas loin !!! Et c'était des fous-rires. »

Pour moi, étrangère au village, c'était un vrai plaisir de côtoyer l'âme de Thénieux. Quand on se rappelle sa jeunesse, on en oublie les douleurs actuelles ! Les anciens, c'est la mémoire d'un village, et un village sans anciens et sans école, c'est un village mort !

La secrétaire,

Colette



Dessin de Philippe Geluck

Club des Aînés ruraux

Présidente :

Mme CHABOT Monique

☎ 02 54 40 66 25

Secrétaire :

Mme COMBES Colette

Trésorier :

M.CHABOT Bernard



chabot.bernard049@orange.fr

Rendez-vous les mardis tous les quinze jours de 14 heures à 18 heures au foyer rural.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Association Patrimoine Communal Développement Culturel Thénioux

(APCDCT)

Depuis notre création il y a un an, l'association a reçu le soutien de Thanalogiens et Thanalogiennes et de personnes extérieures à la commune.

Nous avons une quarantaine de membres actifs par cotisation annuelle et des membres bienfaiteurs, sans oublier les bénévoles. Toutes ces personnes sont remerciées pour leur aide et leur soutien.

Cette année, nous avons organisé un après-midi divertissements, deux concerts dans l'église de Thénioux et la tenue d'un stand à la brocante des DVTM au mois d'août.

Durant la nouvelle année, nous espérons continuer dans cette voie afin de pouvoir réaliser, avec le concours de la commune, des projets de sauvegarde du patrimoine.

Toute personne intéressée souhaitant nous rejoindre sera la bienvenue. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

APCDCT

Présidente :

Mme FRESNEDA Martine

☎ 02 48 52 03 50

Secrétaire :

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière :

Mme LE DUIGOU Sylvie

☎ 02 48 75 31 98

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA)

La FNACA est l'association spécifique de tous ceux qui ont participé à la guerre d'Algérie ou aux conflits au Maroc ou en Tunisie de 1952 à 1962.

Elle milite, depuis la fin des conflits, pour la reconnaissance des droits des anciens combattants et de leurs veuves.

Elle organise à Thénioux les cérémonies commémoratives du 19 mars 1962 (accords d'Evian qui amenèrent le cessez le feu en Algérie) en accord avec la mairie.

Avec la disparition de l'association thanalogienne des anciens combattants et prisonniers de guerre, la FNACA assure, avec la mairie, les commémorations officielles des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918.

Nos deux porte drapeaux: Messieurs FORTAT Claude et FIETTE Jean-Claude

FNACA

Président :

M. MALASSINET Michel

Secrétaire :

Mme LAURENT Christiane

☎ 02 48 52 03 37

Trésorier:

M. REQUILLARD Claude

Trésorière adjointe:

Mme DAUTRICOURT

Jacqueline



DVTM général

Président :

M.FRESNEDA Gérard

☎ 02 48 52 03 50

✉ gerard.fresneda@orange.fr

Vice président:

M.BÉGUET Claude
(Thénioux-Romorantin)

Trésorière :

Mme BOUTEILLER Marie-
Thérèse (Méry sur Cher)

Trésorier adjoint:

M.MAILLOCHON Marc
(Vierzon)

Secrétaire :

M.GITON Frédéric
(Thénioux)



DVTM football

Président:

M.DANTAS David

Vice Président:

M.FRESNEDA Richard

Trésorier:

M.FRESNEDA Richard

Secrétaire et correspon- dante:

Mme MIRON Ghislaine

DVTM général

« Diabes Verts Thénioux-Méry » est une association qui propose plusieurs disciplines sportives pour les habitants de nos communes, disciplines qui ne sont pas exhaustives dans leur création. L'équipe dirigeante apprécie l'aide apportée par ses membres lors des activités sportives et festives. Merci à tous.

Tous les bénévoles sollicités sont également chaleureusement remerciés pour leurs participations aux manifestations : brocante, course cycliste, vente de fleurs, soirées dansantes, rando et nouveauté dans nos communes l'organisation d'un Trail (course sur sentier) sur les coteaux de Méry sur Cher, manifestation réussie grâce à l'implication bienvenue de la municipalité de Méry sur Cher, à la générosité de nos partenaires et associations. 180 personnes ont couru, 20 enfants ont participé à l'initiation à la course à pied.

Remerciements aux municipalités pour leurs aides sans oublier les agents municipaux.

Le site internet www.dvtm18.fr est très apprécié par les adhérents et régulièrement mis à jour par la plume de Frédéric Giton. Mail : diabesvertstheniouxmery@orange.fr

La journée brocante d'août a été une réussite grâce à l'investissement de toutes les sections confondues et des bénévoles.

Retrouvez toutes les informations des DVTM sur le site
www.dvtm18.fr

Section football

Pour la nouvelle saison, nous repartons en 4ème division en entente avec le club de Graçay et avec une équipe de vétérans.

A partir de cette année les compétences de la gestion du terrain de foot et vestiaire reviennent au pôle rural de la communauté de communes.

Le club apprécie l'aide apportée par les bénévoles qui officient à l'arbitrage, aux buvettes etc le dimanche lors des matchs et des manifestations diverses.

Merci à tous les sponsors pour leurs participations.



Les sens en éveil pour retrouver les plantes de nos campagnes (rallye Randonnée à Méry sur Cher)

Section vélo-rando-nature

2016 aura été un bon cru pour la section.

Nous avons réalisé la deuxième plus forte participation de l'histoire de notre randonnée pédestre Thanalogienne avec 270 participants, ensuite en juin un peloton assez important a roulé sur le circuit du Gué Vincent pour le «souvenir Guy Ferragu» (organisation en collaboration avec le locosport), enfin le rallye randonnée découverte à Méry sur Cher a remporté un joli succès, et a réussi son but en faisant participer toutes les générations autour de questions pour les adultes et d'une chasse aux saveurs et aux trésors des merveilles de la nature pour les enfants.

Ces lignes permettent de remercier les bénévoles qui ont œuvré avec le sourire et la gentillesse pour permettre le succès de nos trois manifestations.

Nous pratiquons la randonnée pédestre tous les dimanches matins, l'heure de rendez-vous est variable suivant le lieu de marche. Pour les personnes qui aiment marcher mais hésitent à nous rejoindre en raison du kilométrage que font certains de nos marcheurs, sachez que depuis quelques saisons nous avons différents groupes qui tiennent en compte de la capacité physique de chacun.

Pour les sorties vélo, là aussi deux groupes cohabitent en parfaite harmonie : le samedi pour un peloton familial qui fait du cyclisme à allure modéré et un autre roulant sur une plus longue distance (le jour de pratique varie suivant la période de l'année). Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site internet « www.dvtm18.fr » rubrique « agenda de la section randonnée ».

DVTM vélo-rando-nature

Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière

Mme LE DUIGOU Sylvie

☎ 06 87 25 93 90

Secrétaire :

M.GITON Frédéric

☎ 06 83 74 44 87



DVTM judo-taïso

Président :

M.MAILLOCHON Marc

☎ 06 29 39 68 51

✉ marc.maillochon@orange.fr

Trésorière :

Mme GOBIN Annick

✉ annick.gobin18@gmail.com

Secrétaire :

Mme BOUTEILLER Marie-
Thérèse

☎ 06 99 78 75 32

✉ bouteiller.marie-therese@orange.fr



Section judo-taïso

Que c'était confortable de ne pas avoir à chercher un Responsable Technique pour préparer la nouvelle saison ! Merci à Christian HERVY qui nous permet de maintenir une activité sportive pour les jeunes et les moins jeunes de Thénieux, Mery sur Cher, St Georges sur la Prée et Vierzon.

La saison 2015/2016 s'est bien déroulée. Au total 34 licenciés répartis en 3 cours Judo et Taïso.

La saison 2016/2017 est repartie sur de très bonnes bases. Les enfants et leurs parents ont su répondre présents en s'inscrivant à notre section.

En effet, ce sont 30 enfants qui se retrouvent sur les tatamis... toujours en hausse. Maintien de 2 cours judo, un de 17h30 à 18h30 et un de 18h30 à 19h30. Ce dernier est complet. Le cours de Taïso est maintenu avec un effectif, lui aussi, en hausse. De nouvelles recrues sont venues prêter main forte aux anciens ! Une quinzaine de personnes, femmes et hommes venant suer de 19h30 à 20h30. Il reste quelques places pour ce cours.

Notre publicité remise aux écoles de Thénieux, Mery sur Cher et St Georges sur la Prée a porté ses fruits. Merci aux enseignants de ces trois écoles pour leur investissement.

Comme la saison dernière, des interclubs avec Graçay et Mennetou sur Cher vont être mis en place.

Pour cette nouvelle saison, 9 enfants ont participé au Tournoi " SAMOURAÏ " de Vierzon (16-10-2016). Ils ont été performants. Merci à eux et aux parents de les avoir accompagnés ainsi qu'aux responsables du Judo Club Vierzonnais pour leur invitation.

Nous verrons avec Christian si nous pouvons trouver une nouvelle sortie pour les enfants.

Nous prévoyons une soirée dont les bénéfices nous permettrons d'organiser une petite fête de fin d'année pour les enfants et celle de fin de saison pour la remise des ceintures, médailles et diplômes.

L'investissement de tous les membres du bureau tout au long de l'année nous permet de bien fonctionner.

Section gym-yoga

La reprise des cours a eu lieu le lundi 5 septembre avec toujours la même ferveur & la même assiduité.

Nous avons accueilli les nouveaux inscrits avec un pot d'amitié le lundi 10 octobre.

Mary-Claude GRISON continue à animer le cours chaque lundi à 18h30. La durée en reste inchangée, soit 1 heure (18h30/19h30), la cotisation pour l'exercice de l'année 2016/2017 est fixée à 68 €

Afin que les personnes éventuellement intéressées puissent se faire leur propre opinion, une ou plusieurs séances leur seraient offertes avant l'inscription définitive, sans aucun engagement de leur part et ceci quelques soit la période de l'année. La cotisation sera ainsi calculée au prorata du nombre de trimestres commencés.

Comme chaque début année, la section présentera ses vœux le lundi 22 janvier 2017.

La vente des fleurs aura lieu le dimanche 23 avril 2017 : retenez, d'ores & déjà cette date, pour acheter vos plants.

Les membres du bureau de la section gym/yoga de l'Association des Diables Verts vous souhaitent une bonne saison 2016/2017.

Pour les membres du bureau,
Marie Laurence AUBERT

*Les cours de judo ont lieu les jeudis à partir de 17h30
Les cours de gym-yoga les lundis de 18h30 à 19h30*

Section tennis

Adhésion à la section Tennis de l'association des Diables Verts Thénioux-Méry sur cher

Pour cette année la cotisation sera de 10€ par adhérent (gratuit pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

La location du court par des joueurs non adhérents est possible, dans la mesure des disponibilités, au prix de 5 € / heure et limité à 4 joueurs.

Pour venir nous rejoindre ou pour de plus amples renseignements, contactez-nous au 06 29 54 14 65 ou au Bar Tabac Le Saint Laurent à Thénioux.

DVTM gym-yoga

Présidente :

Mme DELAILLE Marcelle

Vice président:

M.LABBE Jean-Claude

Trésorière :

Mme HUGUET Sylvie

Trésorière adjointe:

Mme STEEGMANS Bernadette

Secrétaire :

Mme AUBERT Marie-Laurence

Secrétaire adjointe:

Mme STEEGMANS Isabelle

DVTM tennis

Présidente:

Mme GODARD Christelle

Trésorier:

M.DANTAS David

Secrétaire :

M.GODARD Jérôme

☎ 06 29 54 14 65





Calendrier des manifestations organisées par les DVTM

- **Samedi 21 janvier 2017** : Inters clubs (judo)
- **Dimanche 5 février 2017** : Randonnée Communauté de Communes (vélo rando nature)
- **Samedi 22 avril 2017** : Après midi Inters clubs (judo)
- **Dimanche 23 avril 2017** : Vente de fleurs au foyer rural (gymnastique)
- **Dimanche 23 avril 2017** : Randonnée pédestre (vélo rando nature)
- **Dimanche 4 juin 2017** : Trail à Méry sur Cher (vélo rando nature)
- **Samedi 24 juin 2017** : Fête de fin de saison (judo)
- **Vendredi 30 juin 2017** : 40ième course cycliste UFOLEP challenge : Guy FERRAGU plage de Thénieux (vélo rando nature)
- **Dimanche 21 août 2017** : Brocante plage de Thénieux (DVTM Général)
- **Dimanche 1er octobre 2017** : Rallye randonnée découverte de Thénieux (gratuit) (vélo rando nature)
- **Samedi 16 décembre 2017** : Fête avant Noël (judo)

Le Réveil

L'équipe du Réveil est toujours fidèle à ses manifestations qui rencontrent du succès bien que peu de Thanalogiens y participent. Nous remercions les participants des communes environnantes qui nous suivent depuis de nombreuses années.

Notre réveillon de la saint Sylvestre a connu une augmentation d'une quinzaine de personnes par rapport à celui de 2014, ce qui est très encourageant étant donné tous les réveillons qu'il y a aux alentours.

Quant à notre soirée choucroute, toujours un aussi vif succès. Nos cuisiniers sont très bien rôdés et tout se déroule dans une très bonne ambiance. Nous n'avons que des félicitations !

La journée champêtre s'est aussi bien déroulée. Nos cuisiniers sont également à la hauteur de leur tâche, et le beau temps était au rendez-vous.

Voici les dates de nos prochaines festivités pour 2017 :

- **Samedi 4 mars 2017 :** soirée choucroute au foyer rural
- **Dimanche 25 juin 2017 :** journée champêtre à la plage
- **Dimanche 31 décembre 2017 :** réveillon au foyer rural

Toute l'équipe du Réveil souhaite une bonne année à tous et compte sur votre participation.

Bien amicalement,
Le Président,
Roger TOUZIN



Le Réveil

Président:

M.TOUZIN Roger

☎ 06 73 95 03 13

☎ 02 48 52 03 36

Vice président:

M. BEGUET Claude

☎ 07 70 64 66 02

Vice Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière :

Mme TURPIN Marie-Claire

☎ 02 48 52 02 04

Trésorier adjoint:

M.DELAILLE Daniel

☎ 02 48 52 01 50

Secrétaire :

Mme ROUSSEAU Danièle

☎ 06 19 69 68 63

Secrétaire adjointe:

Mme LUNEAU Marie-Christine

☎ 06 83 20 64 57

Le restaurant scolaire

L'association gère ce service conjointement avec la mairie. Elle gère notamment les menus, les achats et la facturation aux familles.

Si vous avez des idées ou des propositions de menus, n'hésitez pas!

Présidente :

Mme NOUAILLE Stéphanie

Trésorière :

Mme FORICHON Michèle

Trésorier adjoint:

M. RIOU Julien

Secrétaire :

Mme PIÉTU Delphine

☎ 02 48 51 49 98

Numéros utiles

Mairie : 02.48.52.00.98

Ecole : 02.48.52.02.39

Restaurant scolaire :

02.48.51.49.98

Foyer rural :

02.48.51.49.56

Gendarmerie (Mehun):

02.48.23.28.10

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Police : 17

SAMU : 15

Hôpital Vierzon :

02.48.52.33.33

Etat civil (arrêté au 1er décembre 2016)

Naissances :

BABET Lucas	le 25 janvier 2016
LACORD Louis	le 9 avril 2016
CAL-UCEIRA Kiara	le 30 mai 2016
LORUT-GAURIAT Romy	le 9 juin 2016
BARÉ-BOURGOIN Jonas	le 5 octobre 2016

Mariages :

ROI Hervé et EDON Anaïs	le 25 juin 2016
-------------------------	-----------------

Décès :

DAVID Roger	le 10 février 2016
FOUCAT Pascale	le 17 février 2016
DESLOGES Mauricette	le 23 mars 2016
MAUGEAIS Josiane	le 25 mai 2016
BAIZET Marcel	le 14 juin 2016
PINGLOT Madeleine	le 23 juillet 2016

Mairie de Thénioux

Place de l'Église
18100 Thénioux

Téléphone : 02 48 52 00 98

Télécopie : 02 48 52 02 48

Messagerie :

mairie.thenioux@orange.fr

Ouverture au public:

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

de 15 heures à 18 heures



Le Maire,
le conseil municipal
et les employés communaux
vous souhaitent de très bonnes fêtes
de fin d'année
ainsi qu' une excellente année 2017